ADRESSE

RESPECTUEUSE

A SON ALTESSE ROYALE

LE DUC D'ORLÉANS.



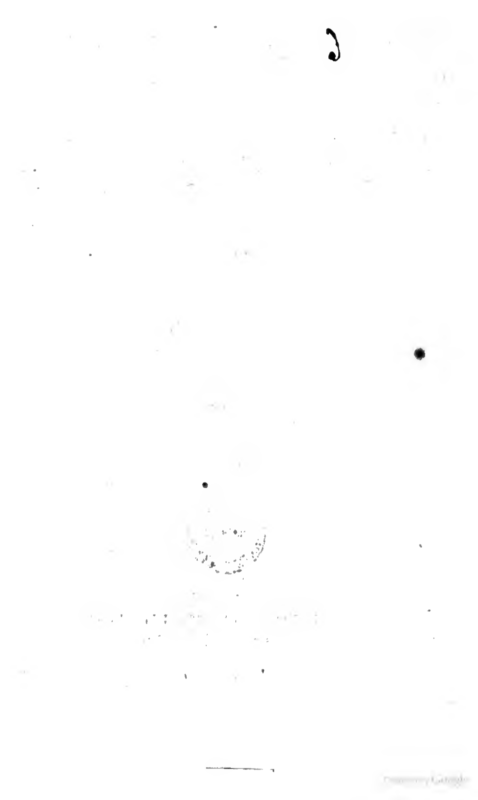


PARIS,

MÉQUIGNON-HAVARD, LIBRAIRE,

RUE DES SAINTS-PÈRES, N° 10.

M. DCCC. XXV.



ADRESSE RESPECTUEUSE

A SON ALTESSE ROYALE

LE DUC D'ORLÉANS,

A L'OCCASION DU MONUMENT PROJETÉ POUR LE GÉNÉRAL FOY;

PAR UN ÉLECTEUR.

« Plus la haute naissance approche des couronnes,
« Plus cette grandeur même asservit nos personnes.

Rodogune DE CORNEILLE.

MONSEIGNEUR,

C'EST une pensée noble, et certes bien digne d'un prince français, que celle de consoler et secourir la veuve et l'orphelin; il n'est pas moins digne d'un cœur magnanime, comme le vôtre, d'élever un monument à la vertu ou à d'éminents services rendus à la patrie, et de donner ainsi à la France de grands et généreux exemples; aussi, et nous n'en devons pas douter, en souscrivant pour la famille intéressante du général Foy et pour son monument, votre ame royale n'a dû être mue que par un sentiment honorable.

Cependant oserai-je vous exprimer très respectueusement, Monseigneur, les craintes qu'a fait naître dans mon esprit une action d'ailleurs aussi louable en elle-même?

Il ne m'appartient pas, peut-être, de vouloir pénétrer les considérations politiques qui ont dû tout à la fois déterminer et accompagner ce mouvement généreux de votre cœur; mais, je l'avouerai, combien j'ai été frappé de ces considérations, qui m'ont semblé d'une importance majeure, et plus encore des conséquences graves que pourraient en tirer, je ne dis pas seulement les malveillants, mais même des esprits bien intentionnés, contre votre noble caractère et votre attachement si bien connu, et si légitime d'ailleurs, à la cause sacrée des Bourbons, dont vous êtes, Monseigneur, après le digne héritier du trône, un des premiers, comme un des plus fermes soutiens.

D'abord j'ai craint que les amis sincères de la patrie, dans quelques rangs qu'ils se trouvent, n'aient pas jugé, comme votre Altesse Royale, que le général Foy, tout estimable qu'il fût d'ailleurs, et par ses services militaires, et par sa courageuse indépendance du temps de l'usurpateur, sous le joug duquel il n'a point, *dit-on*, courbé servilement sa tête, eût des droits suffisamment acquis à un monument national. N'auront-ils pas pensé, avec quelque raison, qu'un tel honneur doit être ré-

servé, soit pour des actions éclatantes et d'un ordre supérieur, qui aient tout à la fois honoré et sauvé la patrie, à des héros tels qu'un Bayard, une Jeanne-d'Arc, un Villars à Denain; soit pour des vertus, ou des ouvrages de génie qui aient illustré la France; soit enfin pour les plus nobles victimes de la fidélité et de l'attachement à la cause sacrée de la légitimité? Il faut, diront-ils avec nous, que cet honneur public, pour conserver toute sa grandeur, son importance et sa dignité, comme récompense nationale, ne soit pas légèrement accordé, encore moins prodigué, mais toujours et seulement pour des actes ou des services éminemment et *généralement* utiles à son pays. Or ce serait ici la convenance qui, je le crains, leur paraîtrait blessée, ou au moins mal appliquée. Loin de moi certainement l'intention déloyale de dérober à la mémoire du général distingué, de l'habile orateur, du député estimable enfin que nous regrettons, le moindre rayon de sa gloire militaire et politique. Il y aurait, certes, de l'injustice à refuser des éloges à sa brillante valeur, à ses talents oratoires, j'ajouterai, si l'on veut, à son beau caractère, et, par une conséquence forcée, à ses bonnes intentions dans la défense des libertés publiques; mais sont-ce là des titres suffisants pour mériter les honneurs d'un monument national? Tout Français n'y verra, comme moi, que des vertus privées ou publiques, qu'il devait à sa propre gloire,

et qui lui sont communes d'ailleurs avec tant d'illustres généraux ; et, quant à son éloquence, combien parmi nos orateurs français l'ont égalé, l'ont surpassé même !

« Son mérite fut grand, mais n'a rien qui m'étonne. »

En effet, croira-t-on que, par la mort du général Foy, la France soit devenue tout à coup veuve de ses héros, de ses orateurs ; la monarchie de ses défenseurs? Non, sans doute. Tout en appréciant, comme on le doit, la perte que la patrie vient de faire, ne désespérons pas, pour cela, du salut de l'Etat. Assez d'autres guerriers, assez d'autres voix éloquentes sauront défendre la monarchie et nos libertés ; et combien, parmi les hommes de mérite en tout genre qui nous restent, combien pourraient, aussi bien que le général Foy, prétendre au même honneur, si, dans l'intérêt de cet honneur même, on ne devait pas choisir, dans ce grand nombre d'hommes distingués, le plus grand, le premier d'entre eux, l'homme de génie extraordinaire enfin, sur qui l'opinion publique, un respect vraiment national eût fixé la suprématie et du mérite et des vertus? Or, je le demande à tout esprit impartial et non prévenu, le général Foy réunissait-il à ce degré toutes les conditions qu'exige une pareille distinction ?

Quoi! et je n'ose le penser, serait-ce parce qu'il

a figuré avec *éclat* dans les rangs de l'opposition? Mais quel danger l'y menaçait, quel risque a-t-il couru dans cette arène politique? Eh! n'est-ce pas aux talents qu'il y a déployés, et, pourrais-je dire, avec tant de *véhémence*, qu'il doit sa renommée? mais alors il faudrait donc élever des statues à tous les orateurs, ses égaux ou ses rivaux en gloire et en éloquence.

Serait-ce enfin pour récompenser l'opposition dans l'un de ses premiers soutiens? J'ose encore moins le croire; car serait-ce bien là le vœu vraiment national, un vœu qui ne serait que celui de la minorité d'une Chambre dépositaire de ce même vœu? et suffirait-il donc d'être un chef de cette opposition pour avoir droit à la reconnaissance publique? Un pareil trophée, sur lequel je craindrais d'arrêter ma pensée, ne nous rappellerait-il pas ces temps d'exécrable mémoire, où les Marat et ses pareils obtinrent des monuments, qui n'étaient que ceux d'une faction dominatrice, en même temps qu'ils en attestaient et les crimes et la folie? A Dieu ne plaise que je voie dans l'opposition actuelle *la moindre similitude* avec cette faction justement abhorrée de tous les bons Français; mais enfin, si c'était cette opposition à laquelle on voulût élever un monument, ce serait donc à une *seule* opinion, et à celle d'une *minorité*, qu'on sacrifierait ainsi la gloire nationale! Pourquoi alors n'en éleverait-on

pas, et de préférence même, à l'opinion de la majorité ? quelle serait donc, dans cette hypothèse, et le terme et le but de ces singulières apothéoses ?

Sans doute l'homme qui, dans la défense des libertés publiques au péril de sa vie ou de ses intérêts les plus chers, aurait laissé loin derrière lui tous ses rivaux, soit par des aperçus nouveaux et profonds, soit par un génie supérieur, surtout par la *sagesse* et l'*excellence* de ses intentions et un *attachement véritable* pour la Charte, et, par une conséquence nécessaire, à la cause sacrée de la légitimité; cet homme extraordinaire, dis-je, aura conquis le suffrage unanime de tous les cœurs français, et un droit légitime à la reconnaissance nationale; disons-le avec franchise : je le cherche, cet homme étonnant, et je ne le reconnais point ici.

Quoi qu'il en soit, ne serez-vous pas frappé, comme tous les gens de bien, Monseigneur, du résultat d'un projet aussi légèrement conçu que rapidement exécuté sans doute ? Bientôt on verra s'élever, au milieu de nous, la statue d'un chef de l'opposition, tandis que celles des royales victimes de l'anarchie et du fanatisme révolutionnaire dorment encore dans la poussière ! ! !

Que des hommes de l'opposition, que ses amis, ses frères d'armes, aient voulu élever un monument au général Foy, je le conçois. Ne pourrait-on pas, sans injustice, les soupçonner de chercher

par ce moyen, et surtout par la *grande* publicité qu'ils lui donnent, les premiers, à relever leur bannière, les autres à satisfaire leur amour-propre personnel, et, peut-être même, chez ceux qui marchaient les égaux du général, un motif secret d'ambition qui les flattât de l'espoir d'obtenir un jour le même honneur. Mais une telle pensée, à laquelle on serait tenté de croire qu'on ne donne une si grande publicité que par ostentation, et dans l'intérêt d'une secte politique; une telle pensée, dis-je, ne serait que celle d'une coterie, et conséquemment tout à fait indigne d'un prince qui, par son rang élevé, est naturellement au-dessus de tous les partis et de toutes les opinions; un prince, qui, comme Votre Altesse Royale, Monseigneur, ne peut avoir et manifester qu'un seul et même esprit avec le monarque et sa noble famille, dont il reçoit journellement tant de marques d'attachement : témoin cette qualité d'Altesse Royale, que l'amitié de notre auguste monarque lui a si gracieusement déférée.

Ce ne pourrait être non plus un vain désir de popularité qui eût entraîné Votre Altesse dans cette aberration politique. D'après les preuves non équivoques données jusqu'à ce jour, par Votre Altesse Royale, de son attachement à la sainte cause de la légitimité, preuves qu'elle devait à la France, comme exemple de la part du premier sujet de la

monarchie, mon cœur et mon esprit se refusent à croire à un pareil motif, dont les conséquences me feraient reculer d'effroi ; d'ailleurs, Votre Altesse est trop éclairée sur ses vrais intérêts, pour n'être point effrayée elle-même des suites presque toujours funestes de cette popularité, surtout dans des temps, je ne dis pas de troubles, mais où règne au moins une tendance aux agitations politiques. Qui ne se rappelle encore ces paroles célèbres de Mirabeau, aussi profondes que vraies : *La roche Tarpéienne est à la porte du Capitole!* Paroles qu'il appliquait, sans doute, à tous ceux qui, pour monter au faîte du pouvoir, ne craignent pas de rechercher la faveur populaire : vérité terrible, dont ce grand génie a fait lui-même la triste expérience, en périssant victime de sa propre faction, dont il voulut, mais trop tard, réprimer les excès.

Combien d'autres exemples pourrais-je mettre sous vos yeux? Vous peindrai-je cet infortuné Déprémesnil, déchiré par ce même peuple dont naguère les acclamations le suivaient en tous lieux, disant à l'homme qui vint l'arracher tout sanglant des mains de ses bourreaux, à ce Pétion qui périt lui-même si misérablement *et de sa propre main*, ces paroles prophétiques : *Comme vous, Monsieur, je fus l'idole du peuple!*

Je m'arrête, Monseigneur, je craindrais, en cherchant de plus grands exemples, de rappeler

des souvenirs trop douloureux au cœur de Votre Altesse Royale. Mais, pour les effacer, s'il était possible, avec quel plaisir, je vous citerais, Monseigneur, un des plus beaux modèles que je trouve dans votre propre famille, ce prince, votre illustre aïeul, qui gouverna la France dans la minorité de Louis XV. L'histoire nous apprend que, malgré l'indépendance de son caractère, qui le trouvait souvent en opposition, dans ses opinions, avec celles du roi, il sut toujours se maintenir dans les bornes du respect et de la soumission envers son souverain. Aussi ce grand roi l'en récompensa-t-il dignement, en se déclarant son premier défenseur, dans ces jours de deuil où la douleur publique, égarée par son délire, osa lui imputer des crimes dont l'idée seule fait frémir : soupçon horrible, dont sa noble conduite, en offrant lui-même de se constituer prisonnier, et, plus encore, l'indignation de Louis contre ces calomnies, l'a si bien vengé. Heureux si, devenu régent, ce prince, fermant l'oreille à des flatteries intéressées, eût consulté ce même sentiment des convenances dans les premiers actes de son gouvernement, et n'eût point affaibli, par ce contraste, les éloges qu'il a si bien mérités d'ailleurs.

Oui, n'en doutons pas, nous verrons revivre en Votre Altesse Royale ce grand modèle de fidélité et de dévoûment à son roi.

Quel a donc pu être, dans cette circonstance délicate, pour Votre Altesse Royale, le sentiment qui l'aura déterminée à cet acte de son cœur, et non de sa politique ? — L'amitié, sans doute, plus que l'estime encore ; oui, l'amitié *seule* dont vous honoriez ce général si regretté. Ce n'est donc, ici, que l'erreur d'un bon cœur. Mais, si je ne me trompe, cette générosité n'aurait-elle pas été pressée, sollicitée, entraînée même, par des amis plus qu'indiscrets du général, par ceux-là même qui n'ont pas craint d'altérer la pureté d'une si bonne action, en lui donnant une publicité *intéressée*, et surtout une *extension* dans l'emploi des fonds, et que, je me plais à le croire, votre modestie autant que votre politique, eussent désavouées.

Pardonnez, Monseigneur, au zèle d'un Français, non moins ami du Roi que de sa patrie, ces réflexions que lui ont inspirées l'intérêt du trône, celui de votre propre gloire, et l'intérêt de l'État.

Puissent les amis ardents de l'opposition, et surtout les ennemis du trône, que je ne confonds cependant point avec les premiers, ne pas s'emparer de ce beau trait d'amitié de Votre Altesse Royale, en le dénaturant, et s'en faire ainsi une arme dangereuse pour la tranquillité de la France !

IMPRIMERIE D'HIPPOLYTE TILLIARD, RUE DE LA HARPE, N° 78.